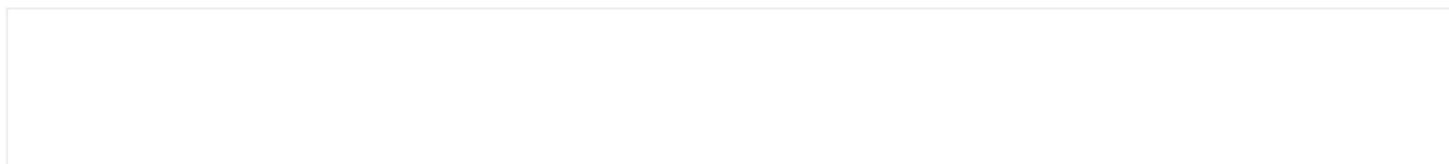


Qui veut la peau du centre sportif?



11.09.2020

Pas simple de trouver des opposants à la construction de l'infrastructure sportive régionale

GUILLAUME CHILLIER

Votation » Le 27 septembre, les Gruériens sont appelés à se prononcer sur le financement d'un centre sportif régional à La Tour-de-Trême pour un montant de 55 millions de francs. *La Liberté* décrypte les enjeux de cette votation.

Pas de prise de position publique, pas de comité pour le «non», pas de commune officiellement réticente... La question posée aux Gruériens le dimanche 27 septembre sur la construction d'un centre sportif régional (CSR) à 55 millions de francs ne passionne pas les foules. Ou du moins, ceux qui s'opposent au projet se voient mal s'élever contre le sport et ses bienfaits reconnus pour la santé.

Force est de constater que le débat est pour le moins limité, si ce n'est absent. Preuve en est peut-être la faible participation aux séances d'information organisées par l'Association intercommunale sports en Gruyère (AISG). Même si le centre sportif a fait jaser ces quinze dernières années (*La Liberté* du 8 septembre), le débat s'est arrêté net lorsqu'un groupe de travail a réussi à limiter les coûts pour les communes, rendant le projet acceptable financièrement. «Avant ça, le projet était mort», se souvient le conseiller communal rochois Bertrand Gaillard, favorable au centre sportif et membre de ce groupe de travail.

Des élus s'opposent

La Liberté a maintes fois présenté les arguments en faveur du centre sportif. Reste que des citoyens contre cette construction, il y en a. Des citoyens mitigés, il y en a aussi. Quelques élus communaux s'interrogent également, sans pour autant aller sur la place publique plaider le «non» quand une majorité de leur collègue a voté pour le «oui». Tout le monde s'exprime sous le couvert de l'anonymat.

«Pour moi, le problème est financier. Dans les communes, nous commençons notamment à voir ce que nous coûteront les homes (120 millions d'investissements sur une dizaine d'années, ndlr)», tonne un conseiller communal gruérien. «Et je ne parle pas des ambulances, à la charge des communes, qui pourraient coûter plus cher compte tenu du retrait de l'HFR des régions. Il y a aussi toutes les incertitudes liées au coronavirus.»

S'il reconnaît le besoin d'une piscine, il est loin d'être convaincu par le projet. «Les halles de gym m'énervent au plus haut point. En dehors de celle dédiée aux agrès, elles ne seront utilisées que par les Bullois, ou presque. C'est au chef-lieu de payer», exprime l'élu, qui votera non le 27 septembre. Au final, il regrette que tout ait pris autant de temps. «A tel point qu'on se sent obligé d'accepter un mauvais projet...»

Son de cloche similaire chez un autre conseiller communal du district qui fustige, lui, le montage financier. «En gros, tout est à la charge des communes, qui verront leur capacité d'investir dans d'autres projets ainsi limitée.» Même si des extensions sont possibles avec le projet soumis au vote, «il aurait fallu pousser pour une infrastructure disposant d'hébergement».

«Publicité trompeuse»

«Une telle infrastructure aurait été plus dispendieuse mais bien plus attractive. Tout le monde aurait été gagnant: les revenus générés auraient limité les frais à la charge des communes, il y aurait des taxes de séjour et la région rayonnerait à l'extérieur», estime-t-il. «L'idée soumise au peuple est bonne. Mais ce n'est pas comme ça qu'on aurait dû faire.» Que votera-t-il le 27 septembre? «En tout cas pas oui.»

A Broc, où un nouveau centre sportif sera prêt d'ici une année, plusieurs jeunes s'interrogent. «Au fur et à mesure, le projet de centre sportif régional est devenu de moins en moins ambitieux. Pour finir, il est trop modeste, une partie (les halles de gym) ne profitera qu'à Bulle, et trop d'autres sports ont été oubliés. Vous pouvez enlever le mot «régional» au centre sportif», dénonce un trentenaire, qui a «l'impression que la régionalisation du sport n'a jamais eu lieu».

Selon ce hockeyeur qui glissera un bulletin blanc dans l'urne, la publicité faite par l'AISG est trompeuse. «Elle parle d'un centre d'excellence au niveau suisse. Mais sans l'hôtel ou autre infrastructure de loisir, personne ne va venir de l'extérieur, par exemple pour un camp de sport. L'AISG tient le même discours que si elle proposait un projet à 80 millions de francs, ambitieux, attirant. Un vrai centre sportif et de loisir capable d'avoir un attrait touristique... Or, c'est un projet trop timide qu'on nous vend aujourd'hui», souffle-t-il.

Des nuances

Si elles ont toutes dit oui au centre sportif régional lors d'un sondage en mars, certaines communes n'ont pas fait l'économie de remarques à destination de l'AISG. Certaines exigent que les budgets soient tenus, que les communes hors Bulle soient représentées au conseil d'administration de la société exploitante ou qu'elles aient une compétence pour valider les comptes de l'exploitant...

«Et nous avons dû montrer des dents pour faire baisser les coûts et obtenir que l'exploitation soit locale», regrette Bernard Bapst, syndic d'Hauteville, qui votera oui le 27 septembre avec une pointe d'amertume, tout comme d'autres conseillers communaux contactés. Il indique avoir déjà préparé sa population à une hausse d'impôts et conclut: «Ce projet, il coûte cher, mais nous le tolérons.»

Un projet évolutif avec des possibilités de développement

Une piscine de 25 mètres, une pataugeoire, un bassin d'apprentissage, une halle triple de gymnastique (dont une dédiée à la pratique des agrès), une halle de lutte, une buvette et une patinoire de 500 places destinée à remplacer celle – vieillissante – d'Espace Gruyère. Tel est le projet que l'Association intercommunale sports en Gruyère (AISG) entend réaliser sur le site de la Ronclina, à deux pas du Cycle d'orientation de La Tour-de-Trême.

Pour l'AISG, ce centre sportif régional permettra de soutenir les écoles, les associations et la population avec des infrastructures adaptées à l'évolution démographique de la Gruyère. Il répondra aux exigences cantonales en matière de natation, dynamisera les activités sportives et encouragera la fonction sociale et intégrative du sport. De plus, il permettra à la Gruyère de devenir un «centre suisse de référence» avec des installations «attractives» et d'offrir aux touristes des activités complémentaires au ski. «C'est un projet pragmatique, raisonnable et d'envergure suffisante», assurait il y a quelques semaines Pascal Lauber, président de l'AISG.

Quant aux coûts, l'AISG estime qu'obtenir toutes ces infrastructures pour 55 millions de francs est économique, sachant «qu'une piscine seule coûterait entre 25 et 28 millions de francs». Sur la question de l'hébergement, ce n'est pas faute d'avoir essayé. Les privés intéressés avaient la possibilité de réaliser des infrastructures allant au-delà des purs besoins sportifs (hôtel, restaurant, loisirs, etc.). Personne n'est sorti du bois mais, comme le répète l'AISG, le projet est «évolutif» et des possibilités de développement sur les terrains adjacents existent. D'ici là, selon l'AISG, rien n'empêche des sportifs de l'extérieur de louer un hébergement disponible dans la région tout en profitant du centre sportif régional. **GCH**